



Repenser des mesures sanitaires favorables à la sécurité alimentaire en temps de pandémies COVID-19

Note de plaidoyer- 26 novembre 2021

Résumé

Les mesures prises lors de la pandémie de la Covid-19 ont fortement impacté le fonctionnement des systèmes de production agricoles et des marchés. Les activités économiques des populations se sont arrêtées et les conséquences sur la sécurité alimentaire des ménages ruraux sont énormes. Tous les piliers de la sécurité alimentaire – disponibilité, accès, utilisation et stabilité ont été impactés par les mesures. La quantité, la qualité et la fréquence des repas ont fortement baissé. Les mesures ont privilégié les aspects sanitaires au détriment des considérations liées à la sécurité alimentaire des populations et sont finalement contre-productives.

Faits saillants



Les mesures de restriction ont empêché le fonctionnement normal des systèmes de production agricoles, ce qui a induit une baisse importante de la productivité et de la production



Les mesures de restriction de la Covid-19 ont complètement fragilisé la sécurité alimentaire à travers l'ébranlement de ses leviers – disponibilité, l'accès et l'utilisation et la qualité des aliments.



Les ménages agricoles, et en particulier les femmes, ont été forcés de réallouer leurs dépenses et capitaux familiaux vers l'alimentation. Hommes et femmes sont aujourd'hui démunis et ont besoin de soutien pour relancer la production agricole nationale.



Des mesures permettant aux femmes d'avoir un accès équitable aux moyens de production ainsi qu'une plus grande diversification des productions agricoles permettraient une plus grande résilience alimentaire future.

Introduction

La COVID-19 et les mesures de restriction qui en découlent ont mis à nu les liens complexes et inattendus entre les mesures sanitaires et la sécurité alimentaire. Au Sénégal et au Burkina Faso, la pandémie a poussé les autorités politiques à prendre des mesures de restriction pour contrer l'avancée de la maladie. Ces mesures sont essentiellement basées sur des considérations sanitaires (CNCR, IPAR et ASPRODEB, 2020 ; IPAR, 2020 ; FAO, 2020a). Elles n'ont pas tenu compte des activités économiques locales de production et de commercialisation des populations, surtout celles rurales et de leur sécurité alimentaire (FAO et Union Africaine, 2020a). Ces mesures ont bouleversé le fonctionnement normal des systèmes de production, des chaînes de valeur agricoles et des marchés (Tounkara, 2020).

Introduction (suite)

L'objectif de cette note est d'alerter les autorités politiques pour une prise en compte de l'agriculture et du système alimentaire dans les politiques ou dans les mesures mises en place jusqu'à la fin de cette pandémie et dans de prochaines pandémies ou crises. Cette note revient sur les implications de la Covid-19 et des mesures de riposte prises et les effets sur la sécurité alimentaire dans des zones rurales du Sénégal et du Burkina Faso. Elle propose des solutions aux difficultés majeures rencontrées en lien avec la sécurité alimentaire et postule pour une meilleure prise en compte de la sécurité alimentaire dans les pays africains. Les données ont été recueillies en trois phases dans quatre zones rurales frontalières du Sénégal et du Burkina Faso à travers d'abord des entretiens semi-dirigés auprès de 262 commerçant-e-s, producteurs-trices, transformateurs-trices et leaders communautaires. Ensuite des ateliers participatifs avec en groupes d'hommes et de femmes visant à susciter des discussions ouvertes et d'aborder des enjeux complexes ont été organisés. Enfin, les résultats ont été restitués et validés avec les communautés, des leaders communautaires et également à travers un atelier national de partage dans chaque pays.

Le fonctionnement des systèmes de production affecté par les mesures de restriction

Les résultats de l'étude confirment l'hypothèse de la FAO (2020a) selon laquelle les mesures de riposte ont modifié le fonctionnement régulier des systèmes de production agricole au Sénégal et au Burkina Faso. Le couvre-feu et l'état d'urgence ont fortement réduit les activités agricoles et commerciales des populations. Les mesures ont rendu très coûteux et plus aléatoire la disponibilité de la main d'œuvre (surtout au Nord du Sénégal) et des intrants agricoles (surtout dans les Hauts-Bassins du Burkina Faso) et même l'accès à la terre (parcelles lointaines ou de l'autre côté de la frontière), tout comme les matières premières pour les unités de transformation. La production agricole a fortement diminué. Le manque de main d'œuvre a poussé certain-e-s producteurs-trices à réduire les surfaces à cultiver. À cela s'ajoute, la réticence de l'appui des institutions financières ou l'absence de financement et d'intrants qui ont fait chuter la productivité agricole. Les pertes causées par la divagation des animaux et ravageurs ont augmenté par manque de surveillance des parcelles lors des périodes de couvre-feu. L'accès aux moyens de production est davantage compliqué pour les femmes pour qui, en plus des mesures de la Covid-19, la charge de travail a augmenté avec le soin des enfants (écoles fermées), des malades et des besoins additionnels d'hygiène dans les maisons. Dans certaines zones, les femmes compensent le manque de main d'œuvre dans les parcelles de leurs maris. La disponibilité alimentaire issue de la production agricole est ainsi réduite dans les deux pays du fait des mesures mises en place pour contrôler la Covid-19.

Déstructuration du fonctionnement des marchés au Sénégal et au Burkina Faso

La fermeture des marchés, les restrictions sur les transports et la fermeture des frontières ont bouleversé le fonctionnement normal des marchés et leur approvisionnement alimentaire. Dans les zones où les récoltes ont coïncidé avec les premières mesures de restriction en début de pandémie, les producteurs-trices et commerçant-e-s ont éprouvé des difficultés majeures de commercialisation des produits, ce qui confirme les observations de FAO et Union Africaine (2020b) en début de pandémie. Les pertes post-récolte causées par cette difficulté d'écoulement ont été mentionnées au Nord du Sénégal en particulier. Certain-e-s se sont résolu-e-s à utiliser des motos et charrettes même pour des transports de longues distances.



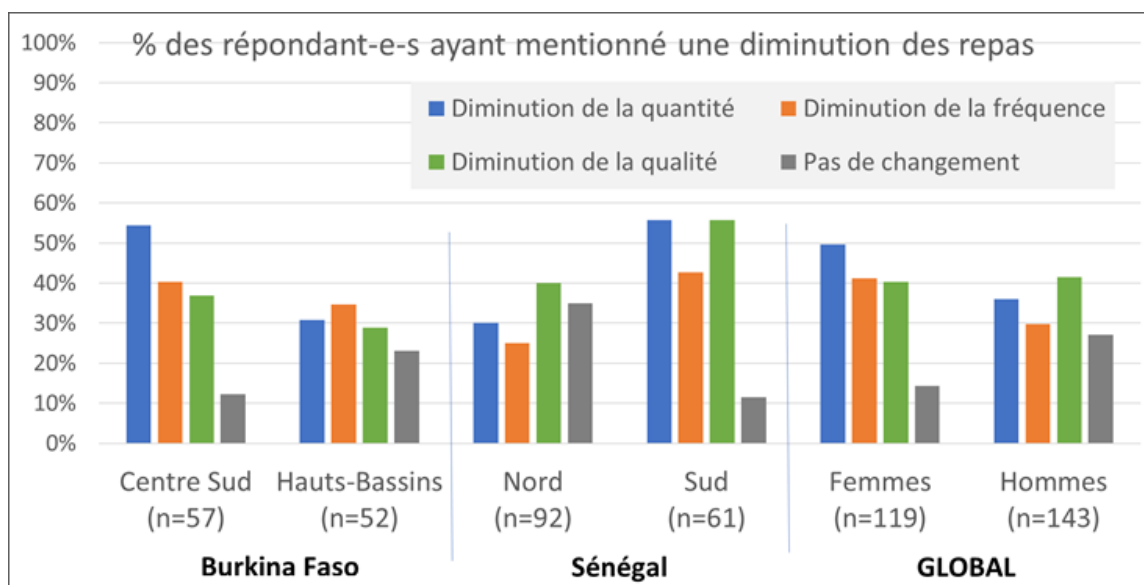
Les restrictions des échanges transfrontaliers affectent non seulement les commerçant-e-s transfrontalier-e-s qui en dépendent pour leur subsistance, mais également les producteurs-trices et commerçant-e-s locaux qui dépendent de l'importation des intrants et aliments et d'exportations régionales de leurs productions. Les marchés rendus non-fonctionnels causent ainsi une indisponibilité et hausse des prix de certains aliments, intrants agricoles et matières premières. La forte hausse des prix des denrées alimentaires, combinée au manque de disponibilité d'aliments dans les marchés, ont conduit principalement les femmes à se retrouver dans l'incapacité d'acheter de la nourriture. La vulnérabilité des ménages déjà pauvres a ainsi augmenté.

Photo prise par les femmes au Burkina Faso pour illustrer les pertes liées aux difficultés d'écoulement des produits

La sécurité alimentaire fortement affectée en milieu rural

Les ménages ont été contraints à diminuer les quantités, la qualité et la fréquence des repas dans toutes les zones de l'étude. Cette privation a été accentuée aussi bien chez les femmes que les hommes – en particulier au Burkina Faso où près de la moitié des femmes témoignent avoir réduit la fréquence de leurs repas. Un accès limité aux condiments (épices, viandes, poissons, huiles, etc. qui viennent accompagner les féculents) a été relevé par plus de la moitié des femmes. Les mesures de restriction ont conduit à la fermeture ou au ralentissement des unités de transformation (dont les moulins), menant à des changements alimentaires vers davantage de céréales non-transformées, ce qui réduit davantage l'appétit des enfants.

Ces stratégies de survie menant à des repas moins fréquents et un recours à des aliments de moindre qualité constituent un enjeu important de sécurité alimentaire et nutritionnelle, en particulier pour les personnes vulnérables – femmes enceintes, enfants et personnes âgées.



Résultats d'analyse de fréquence d'entrevues semi-dirigées avec 262 répondant-e-s (notre étude, 2021)

Les mesures restrictives ont entraîné des stratégies d'adaptation non durables

Durant la pandémie, se maintenir au travail reste la seule option pour certains de garantir la sécurité alimentaire de leur ménage comme l'illustre ce témoignage d'un participant « Se maintenir en activité à tout prix pour avoir les moyens de faire face aux effets de la pandémie de la Covid 19 ». Les populations ont été contraintes de développer des stratégies de résilience orientées sur le maintien d'activités productives et commerciales malgré les mesures de restriction.

Certain-e-s se sont résolu-e-s à utiliser des motos et charrettes même pour des transports de longues distances. Les femmes étuveuses de riz au Nord du Sénégal ont adapté le fonctionnement de leur entreprise aux mesures sanitaires, mais se sont retrouvées toutefois dans l'incapacité d'écouler leurs produits du fait de manque de clients. D'autres ont eu recours à des intermédiaires pour écouler leurs marchandises et parfois se butent sur l'opportunisme de certains intermédiaires. Certaines femmes, du fait de la fermeture des marchés ont amplifié le commerce informel et développé des stratégies de vente à domicile avec une approche distanciée. Les hommes des deux pays ont souligné le rôle important qu'ont joué les femmes dans la résilience alimentaire des ménages et de la communauté. Toutefois, malgré ces stratégies positives, les dépenses familiales ont dû être réallouées pour satisfaire la survie alimentaire de la famille au détriment des autres postes de dépense (incl. santé, éducation). Plusieurs témoignages rapportent la vente ou consommation des animaux d'élevage pour satisfaire aux besoins immédiats en soulevant les impacts majeurs de ces décisions sur les besoins financiers futurs. Au Sénégal, un quart des répondant-e-s a parlé d'endettement en lien avec la pandémie – principalement des femmes et des agriculteurs-trices.

— “ —

Cela a entraîné des difficultés parce qu'ils [les hommes] ont vendu les bœufs avec lesquels on cultivait pour acheter la nourriture [...]. On a vendu des moutons des chèvres les poules [...] à cause du coronavirus qui a diminué notre façon de manger. [Avant la pandémie], les hommes vendaient les moutons pour prendre en charge la scolarité des enfants, mais avec la faim ils ont tout vendu pour acheter la nourriture. Avec la rentrée qui s'approche on n'a même pas les moyens pour payer la scolarité

— ” —

Témoignage de femmes participantes au projet au Burkina Faso

Conclusion

Les mesures prises pour contrôler la pandémie de la Covid-19 ont empêché le fonctionnement normal des systèmes de production agricole, disloqué les chaînes existantes de commerce alimentaire et même affecté le système alimentaire en général dans les deux pays. Si les communautés, et en particulier les femmes, ont été créatives pour trouver des moyens de résilience positifs, elles ont néanmoins été contraintes à réduire les repas – en termes de quantité, fréquence et qualité – ainsi que de réallouer les dépenses et même investissements familiaux vers l'alimentation. Le recul du capital familial qui s'en suit leur empêchera de se soulever sans impacts importants après la levée des mesures. Plusieurs familles auront des difficultés à investir dans leur relance agricole ou commerciale, ce qui les gardera très probablement dans une situation alimentaire difficile à moyen-long terme et dans l'incapacité de financer les frais scolaires ou de santé pour leurs proches. L'instauration de mesures sanitaires futures lors de prochaines pandémies doit nécessairement prendre en compte la capacité de résilience alimentaire des communautés et les activités économiques – agriculture, transformation, commerce, pêche, élevage qui leur permettent d'arriver à leur sécurité alimentaire.

Recommandations pour l'action (suite)

Recommandations à court terme

- Soutenir la relance agricole et la reprise du commerce afin de permettre une reprise de la production et distribution alimentaire dans les pays. Les stratégies de survie ont mené à l'épuisement des ressources familiaux et capitaux productifs en milieu rural (incluant semences, intrants et même animaux de traction), allant dans certains cas même à l'endettement. Ce recul empêchera les producteurs-trices d'investir dans leur relance agricole et les commerçant-e-s de remettre sur pieds des chaînes commerciales fonctionnelles.
- Apporter rapidement un soutien alimentaire et nutritionnel aux personnes vulnérables afin d'éviter des répercussions irréversibles qui peuvent être causées sur les jeunes enfants face aux carences caloriques et nutritionnelles de longue durée. Une réduction de la fréquence des repas de trois à parfois même un seul repas par jour a été noté dans cette étude, ce qui soulève la nécessité d'évaluer et de soutenir la situation nutritionnelle des plus vulnérables, en particulier des femmes enceintes et des enfants.

Recommandations pour la formulation de mesures de contrôle de pandémies ou crises

L'agriculture nationale joue un rôle clé dans la sécurité alimentaire et l'autonomie économique des populations rurales. Elle est essentielle à la résilience alimentaire locale et nationale durant des pandémies ou crises. Des compromis entre les mesures sanitaires et économiques sont requis pour éviter de perturber le fonctionnement du système alimentaire :

- Adapter les mesures de contrôle des crises au fonctionnement des chaînes de valeur agricoles locales, aux calendriers culturels, aux déplacements des producteurs-trices et travailleurs-euses agricoles, à l'approvisionnement en intrants et à l'écoulement des produits agricoles.
- Assurer une continuité des déplacements des acteurs-trices essentiels à la production, la transformation et la commercialisation des produits. Les interdictions sur les déplacements ne permettent pas d'éviter les mouvements essentiels, mais contraignent hommes et femmes à les effectuer dans l'illégalité. La tenue de foires aux semences et intrants agricoles – qui permet de limiter le nombre d'acteurs-trices présent-e-s et de contrôler le respect des règles sanitaires – pourrait être une option à privilégier.
- Mobiliser les produits locaux dans l'aide alimentaire afin d'appuyer l'écoulement des produits agricoles nationaux dans le système d'aides des Gouvernements et des acteurs humanitaires internationaux, surtout en tant de pandémies. L'achat de produits locaux peut substantiellement réduire les pertes post récolte, les méventes sur les marchés tout en assurant des revenus pour les producteurs-trices et les commerçants de produits agricoles.

Formulation des politiques et programmes visant une résilience alimentaire

- Favoriser la diversification agricole au sein des communautés afin d'augmenter la gamme de produits agricoles disponibles à l'intérieur des communautés et de répondre aux besoins alimentaires des ménages.
- Appuyer la recherche de solutions et le financement d'unités de stockage pour les aliments périssables au niveau des communautés.
- - Mettre en place des politiques et programmes agricoles favorisant l'accès à la terre, aux moyens de production et au pouvoir décisionnel par les femmes. Les participant-e-s à l'étude – tant hommes que femmes – ont souligné l'importance d'assurer un accès pour les femmes à la terre, aux moyens de production et aux sphères décisionnelles afin de leur donner les moyens de jouer ce rôle pleinement.
- Promouvoir des politiques d'accès au financement pour les petits producteurs-trices, transformateurs-trices et commerçant-e-s, avec des produits spécifiques adaptés aux besoins des femmes. Une des contraintes majeures au Sénégal et au Burkina est l'accès au financement, surtout lors de périodes de crises. Cela justifie la mise en place des lignes de crédit dédiées et adaptées au secteur agricole et alimentaire, ciblant en particulier les femmes rurales.

Repenser des mesures sanitaires favorables à la sécurité alimentaire en temps de pandémies COVID-19

Note de plaidoyer- 26 novembre 2021

Auteur-e-s :

Katim Touré (2), Isabelle Vandeplass (1), Fatoumata L. Baldé (1), Safiétou Sanfo (3), Etienne Quillet (4) et Liette Vasseur (4)

Projet de recherche :

Cette note de plaidoyer est un extrait du projet « Effets de la crise COVID-19 sur la Sécurité Alimentaire (SA) au Burkina Faso et au Sénégal: Une opportunité de reconfiguration des rapports inégalitaires de genre », mise en œuvre par le Centre d'études et de coopération internationale (CECI) (1), l'École Nationale Supérieure d'Agriculture (ENSA) (2) de l'Université Iba Der Thiam de Thiès au Sénégal, le Centre d'Études, de Documentation et de recherches économiques et sociale (CEDRES) (3) de l'Université Thomas Sankara du Burkina Faso (3) et Brock University (4), Canada. Ces travaux ont été réalisés grâce à une subvention du Centre de recherche pour le développement international (CRDI), établi à Ottawa, Canada. Les opinions exprimées ne représentent pas nécessairement celles du CRDI ni de son Conseil des gouverneurs.

Pour en apprendre plus sur le projet:

visitez la page suivante: https://bit.ly/Etude_Burk_Sen.

Pour citer cette note de plaidoyer :

Touré K., Vandeplass I., Baldé F.L., Sanfo S., Quillet E., Vasseur L. (2021). Repenser des mesures sanitaires favorables à la sécurité alimentaire en temps de pandémies. Projet de recherche : « Effets de la crise COVID-19 sur la Sécurité Alimentaire (SA) au Burkina Faso et au Sénégal : Une opportunité de reconfiguration des rapports inégalitaires de genre ». Centre d'études et de coopération internationale (CECI), le Centre d'Études, de Documentation et de recherches économiques et sociale (CEDRES) de l'Université Thomas Sankara du Burkina Faso et l'École Nationale Supérieure d'Agriculture (ENSA) de l'Université Iba Der Thiam de Thiès au Sénégal, Brock University, Canada. Financement Centre de recherche pour le développement international (CRDI), Canada. 26 novembre 2021.

Cette recherche est financée par:

